



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

étudiants

Question écrite n° 120820

Texte de la question

M. Denis Merville appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le rapport de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale portant sur la santé et la protection sociale des étudiants. Parmi les nombreuses propositions formulées, figurent la création d'une « maison de la santé étudiante », le maintien et le renforcement de la visite médicale obligatoire, des consultations d'addictologie, la réalisation de bilans bucco-dentaires, la mise en place d'unités de détection du mal-être ou encore une sensibilisation au concept du « bien manger ». Toutes ces propositions vont dans le bon sens, à savoir celui d'une meilleure prise de conscience du problème constitué par la santé des étudiants. Cependant, il n'en demeure pas moins que l'un des principaux moyens permettant d'y remédier, au moins partiellement, consiste à simplifier la couverture sociale tout en facilitant l'accès à une couverture complémentaire pour tous les étudiants. Pour ce faire, des solutions courageuses sont avancées dans ce rapport : répartir le poids des cotisations santé étudiantes sur l'année au lieu de maintenir leur exigibilité au moment de la rentrée universitaire, soit à l'instant où les charges sont les plus lourdes pour les jeunes, réduire de manière significative le délai nécessaire pour la délivrance de la première carte Vitale, et mettre en place un chèque-santé permettant à l'étudiant de financer sa complémentaire santé. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui faire connaître les suites concrètes qu'il entend donner aux propositions formulées dans ce rapport.

Données clés

Auteur : [M. Denis Merville](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120820

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2828